

RDV DES MARCHÉS PUBLICS DE TIC

(Technologie de l'Information et de la Communication)

Paris – 30 Novembre 2010

Depuis le 1er janvier, les marchés d'informatique donnent l'exemple en matière de dématérialisation.

VENEZ RENCONTRER DES SPÉCIALISTES DES ACHATS PUBLICS DE TIC !

Appliquer la réglementation des marchés publics...

Les spécificités inhérentes au domaine des TIC sont parfois difficiles à combiner avec les règles d'application du code des Marchés Publics.

MPFrance vous propose d'assister à une journée-rencontre Public/Privé dédiée aux marchés publics de TIC.

PUBLIC-CIBLE

Un évènement unique en France destiné aux opérateurs économiques actifs dans le domaine de l'informatique, de la téléphonie et des technologies de l'information en général et aux acheteurs publics amenés à passer des marchés dans ce domaine particulier.



PROGRAMME:

MATIN

6 témoignages concrets :
Acheteurs qualifiés, spécialistes de l'informatique et de la dématérialisation vous feront part de leurs retours d'expérience sur le terrain.

APRES-MIDI

Formations et ateliers pratiques en marchés publics.

Au cours de cette journée, vous rencontrerez :

- des acheteurs publics :
 - des responsables et conseillers achats
 - des directeurs informatique
- des opérateurs économiques dans le domaine des TIC
- des juristes et avocats spécialisés en droit des marchés publics
- des spécialistes des marchés publics d'informatique
- des spécialistes de la dématérialisation

Découvrez le programme détaillé et les orateurs au verso !

Le RDV des marchés Publics de TIC - Programme

SALLE A DE 9H00 A 12H00 (PAUSE DE 25 MINUTES A 10H40)

SALLE B DE 9H00 A 12H00 (PAUSE DE 25 MINUTES A 10H40)

09.00 - 09.50	<p>Sujet : « Comment bien utiliser les procédures du code pour répondre aux spécificités des marchés de TIC ? » Présenté par Me Jérôme Grand D'Esnon « Père » du Code des Marchés Publics. L'ancien directeur des affaires juridiques du ministère de l'Economie et des Finances exerçant aujourd'hui en tant qu'avocat chargé de grands contrats publics au sein du Cabinet Carbonnier Lamaze Rasle, Jérôme Grand D'Esnon, spécialiste des marchés publics a largement contribué à la rédaction du code des marchés publics de 2006 afin notamment de le rendre plus « digeste » et accessible pour les PME. <input type="checkbox"/></p>	<p>Sujet : « La dématérialisation des marchés publics : Mythe ou réalité ? Etat des lieux de la dématérialisation en France » Présenté par Mr Frédéric Olivier, Responsable commercial de la société OMNIKLES. Aujourd'hui, 93% des entreprises téléchargent déjà le cahier des charges des appels d'offre sur les plateformes, pourtant, seulement 4% répondent en ligne régulièrement. Qui dématématise sa réponse ? - Les TIC sont ils les bons élèves ? - Quid de la délégation de signature dans les Entreprises - Comment se passe la réception des offres électroniques par les collectivités - Les pièges à éviter... Telles sont les questions qui seront évoquées par Omnikles, spécialiste dans les solutions de dématérialisation depuis 10 ans. <input type="checkbox"/></p>
09.55 - 10.40	<p>Sujet : “Le CCAG TIC: Base fiable pour ses utilisateurs ou source de litiges?” Présenté par Maitre Dominique Damo, créateur et dirigeant du cabinet JurisDemat, dédié au droit public des TIC. Précédemment Juriste à l'UGAP en charge des marchés publics d'informatique pendant 9 ans et consultant marchés publics au sein d'une SSII pendant 2 ans, Me Damo a pu constater que la problématique de la passation et de l'exécution des marchés de TIC se posait avec une acuité particulière. Au cours de son intervention, Me Damo vous fera partager son analyse concrète du CCAG TIC et les perspectives de contentieux qu'il risque d'engendrer. <input type="checkbox"/></p>	<p>Sujet : « Mise en œuvre de systèmes d'acquisition dynamique et d'enchères électroniques inversées pour l'acquisition d'ordinateurs de bureau pour les besoins des services des ministères de l'Economie et du Budget.» Présenté par Mr Jean-Christophe Godot, spécialiste des achats informatiques à l'Agence Centrale des Achats (ACA) du Ministère des Finances depuis 2005, puis au Service Achat de l'État (SAE) depuis 2009. Le SAE, chargé de définir la stratégie d'achat de l'État et de moderniser la fonction achat au sein des ministères, a pour objectif de réaliser une économie de 10 % sur trois ans sur les achats courants de l'État, soit un milliard d'euros. <input type="checkbox"/></p>
11.05 - 11.55	<p>Sujet : “Particularité des achats de TIC à la Mairie de Paris. Cas concret: exemple de dialogue compétitif relatif à l'achat d'un système d'information pour « l'Elaboration et la Passation des Marchés »” Présenté par Mme Véronique Franck-Manfredo, Chef du service des Fournitures et Services Transverses à la Direction des achats de la Ville de Paris. Le budget annuel des achats de la Ville de Paris avoisine 1 milliard d'euros dont 59 millions dans le secteur des achats de TIC. Au cours de son intervention, Mme Franck-Manfredo vous présentera les missions et l'organisation de la Direction des Achats tout en mettant l'accent sur les particularités rencontrées dans le cadre des marchés de TIC. <input type="checkbox"/></p>	<p>Sujet : «Place de marché interministérielle, la plateforme de dématérialisation des procédures de marché de l'Etat» Présenté par Mr Gérard Roulland, Responsable des systèmes d'information du Service des Achats de l'Etat (SAE). La place de marché interministérielle regroupe les consultations de tous les ministères, les services du Premier ministre, la Présidence de la République et le réseau des chambres de commerce et d'industrie. Parallèlement le SAE participe au projet européen PEPPOL visant à développer les échanges intracommunautaires des marchés publics <input type="checkbox"/></p>
12h00 - 14h00: Apéritif, prise de contacts et déjeuner d'échange en présence des orateurs		

FORMATIONS AU CHOIX, DESTINÉES AUX ENTREPRISES

FORMATION DESTINÉE AUX ENTITÉS PUBLIQUES

	SALLE 1 : REpondre AUX MARCHÉS PUBLICS	SALLE 2 : ATELIER-DÉMO SUR LA DÉMATÉRIALISATION	SALLE 3 : LANCER DES MARCHÉS PUBLICS
14.00 - 17.00	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont vos interlocuteurs au sein de l'administration? Quelle est la réglementation en vigueur? L'avis de marché: les points importants. Dans quels cas pouvez-vous proposer des variantes ou des extensions à la demande initiale? Comment savoir qui a remporté le marché et pourquoi? Que faire si votre facture n'est pas payée dans les temps? Animée par Emmanuel Doin <input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Approche théorique des règles de dématérialisation, premiers retours d'expériences. Démonstration du déroulement du processus de préparation et de dépôt de candidatures électroniques sur une plateforme de dématérialisation de test. Animée par Michaël Perez <input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Votre marché doit être rédigé selon quel CCAG (TIC, PI ou FCS)? Processus de définition du besoin. De quelle manière définir la valeur d'un marché? Quels critères de sélection puis-je employer? Quelle information donner aux soumissionnaires? Quand la donner? Que mettre dans votre cahier des charges? Animée par Azdine Ayad <input type="checkbox"/>

BULLETIN D'INSCRIPTION À FAXER AU 01 77 75 89 69 (COCHEZ LES SESSIONS QUE VOUS SOUHAITEZ SUIVRE, 1 PAR TRANCHE HORAIRE)

RDV DES MARCHÉS PUBLICS DE TIC PARIS - 30 NOVEMBRE

Holiday Inn La Villette
216, Av. Jean Jaurès - Paris 19e

www.rdv-marchespublics.fr

Nous contacter :

Envoyez un mail à formation@mpfrance.fr
ou appelez-nous au 01 70 06 98 88

SOB : SALES

organisateur: MPFrance

Entité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : Fax :

E-mail : Numéro de SIRET :

Je souhaite inscrire la personne suivante : M. / Mme** :

Tarif entreprises (je réponds aux marchés publics): 600€HT*

Tarif administrations (je lance des marchés publics): 400€HT*

* Le prix comprend les supports de cours, les rafraichissements et le déjeuner.

** 1 Bulletin d'inscription par participant

Nom et Signature :

Date :/...../.....